

**Réunion du Conseil d'administration de l'ACCP  
Le 15 avril 2015  
Téléconférence  
de 19:37 à 20:10 (HAE)**

**NOTE: These minutes were translated from the original minutes which were recorded in English.**

**Présences :** Blythe Shepard (présidente), Natasha Caverley, Lorna Martin, Bill Thomas, Beth Robinson, Kiraz Johannsen, Tracy Duffy, Michel Turcotte, Kim Landine, Margie Cain, Miriam Duff, Sarah Holland, Barbara MacCallum (secrétaire)

**Excusés :** Ashley Phillips, Serge Hall, Trish McCracken

**Mot de bienvenue**

- Blythe souhaite la bienvenue à tous et les remercie d'être présents à la réunion.
- Elle souligne qu'il s'agit de la dernière réunion du Conseil d'administration de 2013-2015.
- Elle remercie toutes et tous de leur appui et de leur travail dévoué au cours des deux dernières années.
- Elle leur souhaite bonne chance dans leurs initiatives à venir.

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 19 mars 2015
3. Conflit d'intérêts
4. Éléments d'information
5. Normes d'exercice
6. Fonds d'aide à la législation
7. CAPFC
8. Évaluation du Conseil
9. Clôture de la réunion

**1. Adoption de l'ordre du jour**

**Résolution :** Adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposée par Kiraz Johannsen. Appuyée par Michel Turcotte.  
ADOPTÉE.**

**2. Adoption du procès-verbal**

**Résolution :** Adopter le procès-verbal de la réunion du 19 mars 2015, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Kiraz Johannsen.  
ADOPTÉE.**

### **3. Conflit d'intérêts**

- Toutes les personnes présentes ont confirmé qu'aucun des sujets inscrits à l'ordre du jour ne les mettaient en situation de conflit d'intérêts.
- Les conflits d'intérêts peuvent être déclarés en tout temps durant la réunion.

### **4. Éléments d'information**

#### **Programme de développement du leadership**

- Blythe donne un aperçu du Programme de développement du leadership.
- On a créé trois documents : Annonce, Formulaire d'inscription, Rubrique d'évaluation.
- Barb MacCallum fera parvenir ces documents aux membres du CA.
- Les commentaires doivent lui parvenir d'ici le 30 avril 2015.

### **5. Normes d'exercice**

- Les Normes d'exercice ont été révisées par les éditeurs et les auteurs du nouveau Manuel des cas de déontologie (*Ethics Casebook*).
- Les membres du CA ont reçu une version électronique des Normes et on leur a demandé d'adresser leurs commentaires et suggestions de modifications à Lorna Martin d'ici le 27 mars 2015.
- Lorna a reçu un ensemble de commentaires, qui furent intégrés au texte.
- Elle a ensuite préparé une version révisée afin de la faire approuver par le CA et cette version fut retournée aux membres du CA afin de la soumettre à un vote électronique.
- Pendant le déroulement du vote, des modifications supplémentaires ont été suggérées.
- Ces modifications demandées ne modifient pas les Normes, car il s'agit plutôt de corrections de style APA et de certaines mises à jour des zones de commentaires dans l'ensemble du document.
- Par ailleurs, on a révisé le titre, qui est devenu « Les normes d'exercice de l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie ».
- La résolution d'acceptation des normes fut adoptée à la majorité des membres du CA.
- On demande au CA de ratifier la décision.

**Résolution** : Adopter les Normes d'exercice dans leur version modifiée.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Michel Turcotte.  
ADOPTÉE.**

### **6. Fonds d'aide à la législation**

- Les dépenses du FACT-BC sont réparties entre les associations membres en fonction du nombre de membres que chacune compte.
- En 2015, la répartition s'établit maintenant à 20 \$ par membre certifié de la Colombie-Britannique.
- L'accroissement du financement est destiné à couvrir la prochaine phase de travail, notamment des activités de lobbying additionnel, la révision du profil de compétence pour la C.-B. et l'élaboration d'un processus d'inscription, qui pourrait comporter un examen dans le cadre du processus d'évaluation.

- Étant donné les lois sur la protection des renseignements personnels et la complexité de retracer les membres, on ignore combien de personnes sont à la fois membres de l'ACCP et de la BCACC.
- Par conséquent, si un membre appartient aux deux organismes, alors l'ACCP de même que la BCACC verseront 20 \$ pour ce membre.
- Les montants dus sont les suivants :

Prélèvement FACT-BC	20,00 \$ N <sup>bre</sup> de membres	Par membre certifié de la C.-B. Prélèvement
Membres certifiés de la Section de la C.-B.	409	8 180 \$
Membres certifiés de la C.-B. (non membres de la Section)	378	7 560 \$
<b>Total des membres certifiés de la C.-B.</b>	<b>787</b>	<b>15 740 \$</b>

- La Section de la C.-B. a demandé un financement de 7 560 \$ de la part du Fonds d'aide à la législation.
- Les demandes de financement auprès du Fonds d'aide à la législation ne peuvent être formulées que lorsqu'une province cherche à se doter d'une législation.
- Une fois la législation en place, la province ne peut plus faire de demande auprès de ce fonds.

**Résolution** : Approuver la demande de la Section de la C.-B. auprès du Fonds d'aide à la législation.

**Proposée par Natasha Caverley. Appuyée par Michel Turcotte.  
ADOPTÉE**

## 7. CAPFC

- Lors de la réunion du CA de février 2015, on adopta une résolution permettant à Blythe Shepard et Natasha Caverley de bonifier la proposition présentée par les coprésidents du CAPFC de concert avec ceux-ci.
- Blythe Shepard et Natasha Caverley ont procédé à une mise à jour du plan, l'ont fait parvenir au Siège social en vue d'obtenir des commentaires et ont fixé la tenue d'une conférence téléphonique avec les coprésidents du CAPFC au 30 mars 2015.
- On discuta de la répartition de certains éléments de mise en œuvre du plan, et plus particulièrement des points se rapportant au sondage auprès des formateurs de conseillers et des entrevues auprès des principales parties intéressées associées au CAPFC.
- Après une discussion de fond, les coprésidents du CAPFC acceptèrent le plan qui fut élaboré le 30 mars 2015.
- Barb MacCallum fera parvenir le plan au Comité de direction.
- Les deux premiers résultats attendus de la part des coprésidents du CAPFC sont les suivants :
  - une liste des critères à utiliser pour sélectionner les deux formateurs de conseillers qui feront partie du conseil consultatif provisoire du CAPFC. Cette liste doit nous parvenir d'ici la fin avril 2015.
  - communiquer avec la présidence de la Section des formateurs de conseillers en vue d'obtenir du temps pour parler du CAPFC lors de la journée de la Section.

- Blythe confirma que la Section des formateurs de conseillers autorisera une période de 45 minutes pour permettre que l'on discute du CAPFC.
- Natasha se chargera de guider le nouveau CA en mai en ce qui concerne le projet.

## 8. Évaluation du Conseil

- Blythe passa en revue l'auto-évaluation effectuée par le CA.
- Les scores les plus élevés ont été accordés dans des domaines qui semblent indiquer que l'orientation et les aperçus des tâches et responsabilités sont pris en compte par les administrateurs, et plus précisément (scores sur 4.0) :
  - Je comprends et je respecte la distinction entre le rôle de gouvernance du CA et les rôles de gestionnaire et de membre du personnel (3.85).
  - Je fonde mon jugement sur la meilleure information objective disponible et sur ce que je crois être l'intérêt supérieur et global de l'organisme (3.85).
  - Je respecte et appuie toujours les décisions du CA prises en bonne et due forme. (3.92)
  - Je respecte et protège la confidentialité des questions de nature confidentielle (4.00).
  - Je fais preuve de prudence lorsqu'il s'agit d'éviter ou de déclarer des situations de conflit d'intérêts réelles ou potentielles. (4.00)
  - Je représente positivement le CA et l'organisme au sein de la collectivité (3.92).
- Les énoncés suivants ont reçu des scores plus faibles (bien que supérieurs à 3.0) :
  - Je comprends le budget et les états financiers de l'organisme. **(3.23)**
    - Il faudra travailler davantage en ce domaine pour clarifier le processus du budget et la lecture des états financiers.
  - J'exprime tout désaccord avec les décisions ou orientations du CA, et je le fais de façon constructive au sein du CA à mesure que les décisions se prennent. **(3.31)**
  - Je m'acquitte rapidement et efficacement des tâches qui me sont confiées **(3.5)**.
  - J'assiste à des événements spéciaux et/ou je collabore à leur organisation au nom du CA, d'une manière qui est conforme aux attentes à l'égard des membres du CA. **(3.38)**
  - Je suis satisfait de mes contributions à cet organisme **(3.35)**.
- On souligna que les scores ci-dessus sont assez typiques des résultats obtenus auprès des CA antérieurs de l'ACCP.

## 9. Affaires nouvelles

- Bill Thomas a indiqué qu'un nouveau logo a été créé pour le Cercle autochtone.

## 10. Clôture de la réunion

**Résolution** : Clôturer la réunion.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Margie Cain.  
ADOPTÉE**

---

Présidente

---

Date

## RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS

**Résolution :** Adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposée par Kiraz Johannsen. Appuyée par Michel Turcotte.  
ADOPTÉE.**

**Résolution :** Adopter le procès-verbal de la réunion du 19 mars 2015, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Kiraz Johannsen.  
ADOPTÉE.**

**Résolution :** Adopter les Normes d'exercice dans leur version modifiée.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Michel Turcotte.  
ADOPTÉE.**

**Résolution :** Approuver la demande de la Section de la C.-B. auprès du Fonds d'aide à la législation.

**Proposée par Natasha Caverley. Appuyée par Michel Turcotte.  
ADOPTÉE**

**Résolution :** Clôturer la réunion.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Margie Cain.  
ADOPTÉE**

### Résumé des mesures à prendre

<b>Numéro de la tâche</b>	<b>Référence au procès-verbal</b>	<b>Tâche</b>	<b>Date</b>	<b>Responsabilité</b>
1	4	Commentaires sur le Programme de développement du leadership	Le 30 avril 2015	Membres du Conseil